



Communiqué

Conférence de presse ANLCI

Mercredi 7 juin 2006, Salle Vaugirard, Sénat

Depuis 2001, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme a engagé avec l'Insee et d'autres partenaires un travail permettant de mesurer le taux d'illettrisme parmi la population adulte et de mieux connaître les personnes qui sont confrontées à cette grave difficulté.

Etre illettré, c'est être privé de cette base de la base, lecture, écriture, compétences de base nécessaires pour faire face de manière autonome à des situations très simples de la vie courante après avoir pourtant été scolarisé : pouvoir circuler, faire ses courses, prendre un médicament, utiliser un appareil, lire le carnet scolaire de son enfant, entrer dans la lecture d'un ouvrage simple...

L'introduction en 2002 du module ANLCI dans l'enquête IVQ, information vie quotidienne, a permis de donner en 2005 une première information globale.

9% de la population adulte âgée de 18 à 65 ans, ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme.

Plus de 3 millions de personnes sont donc concernées sur tout le territoire métropolitain puisque dans un premier temps cette enquête n'a pas été menée dans les départements d'outre mer. IVQ n'a pas concerné non plus les détenus nombreux en situation d'illettrisme.

A ces chiffres s'ajoutent aussi celui des jeunes garçons et filles de 17 ans dont les compétences en lecture et en écriture sont mesurées lors de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

4,5 % d'entre eux sont en situation d'illettrisme, 11 % sont en difficulté face à l'écrit.

A partir des données globales fournies par l'enquête IVQ, et de l'échantillon de plus de 10 000 personnes dont nous disposons, nous avons voulu aller plus loin pour mieux connaître les personnes confrontées à ce problème et pouvoir mieux informer sur leurs âges, leurs situations, l'endroit où elles vivent.

L'illettrisme est un phénomène qui concerne tous les âges, mais davantage les classes d'âge élevées que les plus jeunes.

La population confrontée à l'illettrisme n'est pas concentrée dans les zones urbaines sensibles où se cristallisent d'autres difficultés mais elle vit aussi dans les zones rurales (près de 30 % des personnes en situation d'illettrisme vivent dans les espaces ruraux, 10 % vivent dans les zones urbaines sensibles).

Si l'illettrisme frappe trois fois plus les titulaires du RMI et les hommes plus que les femmes, les personnes qui sont en situation de travail ne sont pas épargnées (57 % des personnes en situation d'illettrisme ont un emploi).

Autant de données qui avec d'autres nous permettent de **mieux comprendre** ce qu'est l'illettrisme dans notre pays comme dans de nombreux pays industrialisés, de **mieux le définir pour ne pas oublier ceux qu'il touche**.

Car ceux qui y sont confrontés ont pour principale caractéristique de ne rien réclamer mais au contraire de chercher à cacher une situation trop souvent synonyme d'échec dans un pays où la hiérarchie se fonde sur les savoirs académiques.

Pourtant faire face aux situations de la vie quotidienne sans pouvoir avoir recours à l'écrit exige de ceux qui en sont privés beaucoup de courage, de volonté, la mise en place d'habiles stratégies de contournement.

Trop souvent confondu avec l'analphabétisme, qui prive de l'usage de l'écrit plus de 800 millions de personnes qui dans le monde n'ont jamais fréquenté l'école, trop souvent confondu aussi avec l'apprentissage du Français langue étrangère qui est nécessaire pour les populations immigrées lorsqu'elles arrivent dans leurs pays d'accueil, l'illettrisme n'est pas un phénomène marginal. La lutte contre l'illettrisme exige aujourd'hui encore une organisation et un effort particuliers.

La publication de ces premières exploitations de l'enquête IVQ se veut donc conforme à l'une des missions de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme : apporter aux décideurs des informations qui puissent les éclairer dans leurs choix afin que grâce à la politique de prévention et de lutte contre l'illettrisme, pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base, nous puissions faire diminuer de manière significative le nombre de personnes qui y sont confrontées sur tout le territoire en agissant dans la durée de manière cohérente et concertée.

Marie-Thérèse GEFROY,
Directrice de l'ANLCI

Contacts Presse :

Hervé Fernandez, secrétaire général : 04 37 37 18 63, herve.fernandez@anlci.gouv.fr
Virginie Lamontagne, chargée de mission information, communication : 04 37 37 18 64, virginie.lamontagne@anlci.gouv.fr

On peut lutter contre l'illettrisme

Donnons accès à tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base